

RECRUTEMENT D'UN.E PROFESSEUR.E D'ALTO

Le CNSMD de Lyon organise un concours pour le recrutement d'un.e professeur.e d'alto, à temps complet, 12 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le professeur sera responsable d'une classe d'Alto (12 étudiants) au sein du pôle Interprétation et notamment sa délégation « projets et programmes de l'orchestre », pour des étudiants recrutés par voie de concours et dont les études se déroulent en 3 cycles supérieurs selon le principe du LMD. La mission est susceptible d'évoluer en fonction du projet de l'établissement.

Profil :

- Interprète de renommée internationale ;
- Grandes aptitudes pédagogiques ;
- Sens des relations humaines et du travail en équipe, sens de l'organisation et réactivité ;
- Maîtrise de l'usage des outils informatiques et numériques ;
- Maîtrise de l'anglais et capacité à dispenser son enseignement dans cette langue.

Les objectifs pédagogiques seront déclinés en fonction des référentiels suivants :

- Référentiel métier instrumentiste-chanteur de l'annexe de l'arrêté du 1 février 2008 (DNSPM) : [RNCP37687](#)
- Référentiel de connaissances et compétences du diplôme de deuxième cycle valant grade master de musicien interprète du CNSMD de Lyon :
<https://www.cnsmd-lyon.fr/wp-content/uploads/2020/07/Fiche-cursus-disciplines-instrumentales.pdf>

Le contenu de l'enseignement comporte/ Les missions comprennent :

- La conception du projet pédagogique et d'ouverture de la classe (programmes d'études, concerts, classes de maîtres, invitations, séminaires, etc...) et l'organisation du travail des étudiants en coordination avec le professeur de l'autre classe, et l'équipe enseignante.
- Les cours hebdomadaires d'alto en 1^{er} cycle (DNSPM), en 2^e cycle (master) et le suivi des étudiants de 3^e cycle (doctorat) permettant aux étudiants de préparer leur insertion professionnelle au meilleur niveau.
- Le contrôle continu des étudiants lors de chacun des semestres.
- La recherche de répertoire et la définition de tous les programmes des concours d'entrée et évaluations intermédiaires et finales en lien avec le professeur de l'autre classe d'alto.
- En lien avec le professeur de l'autre classe, la répartition des étudiant-es dans les différentes séries de pratique collective ainsi que la préparation et le suivi de celles-ci.
- Le suivi des projets artistiques des étudiants, par exemple leur programme de la musique de chambre, en lien avec l'équipe de musique de chambre, et des projets de recherche des étudiants, notamment leur mémoire de master, en lien avec la direction de la recherche et les autres enseignants.
- L'accompagnement des étudiant-es dans les dispositifs de production propres au CNSMDL et avec ses partenaires.
- Le suivi des activités de la classe en transversalité avec les autres pôles, en lien avec les services de la communication, des productions pédagogiques, des relations internationales, de la régie, et les partenaires extérieurs.
- Le suivi pédagogique de chaque étudiant-e en lien avec le service des études et le responsable de pôle.
- La participation aux recrutements et aux évaluations intermédiaires et finales des étudiants des classes d'alto.
- La contribution au projet de l'établissement. La participation aux réflexions de l'établissement sur l'évolution de ses missions et sa vision de l'artiste dans la société.
- Connaissance des évolutions pédagogiques et institutionnelles, et participation active à celles-ci dans les groupes de réflexion du CNSMDL.

L'ensemble de ces activités se déroule en étroite concertation avec le responsable du pôle Interprétation, ainsi que ses responsables délégués, l'équipe pédagogique du département musique et la direction.

Admissibilité : La commission de recrutement procédera à une sélection sur dossier constitué d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé.

Date limite d'envoi des dossiers de candidature :
Dimanche 25 août 2024 à : recrutement.enseignant@cnsmd-lyon.fr

Admission :

Rédaction par le candidat d'une note d'environ quatre pages synthétisant son projet pédagogique en relation avec le projet d'établissement du CNSMDL et les compétences attendues décrites par les référentiels d'activités et de compétences des DNSPM et Master : **Date limite d'envoi de la note : Dimanche 22 septembre 2024**

Concours : Mardi 8 et Mercredi 9 octobre 2024

- Épreuve pédagogique : Un cours à donner à des étudiants de niveaux différents dans la discipline, d'une durée de 45 minutes maximum. Ce cours portera sur des œuvres de styles et répertoires variés.
- Un entretien avec le jury de 15 minutes environ

Renseignements complémentaires : recrutement.enseignant@cnsmd-lyon.fr

